

Bareme Honoraires de transaction

<i>Valeur de votre bien</i>	<i>Nos honoraires</i>
De 0 à 500 000€	5% TTC
Au-delà de 501 000€	4% TTC
Honoraire minimum	8000€ TTC

Bareme Honoraires de location

Locaux d'habitations nus ou meublés <i>Inclus l'entremise de négociation, rédaction du bail, état des lieux</i>	4% annuel TTC à la charge du bailleur 4% annuel TTC à la charge du locataire
Locaux commerciaux et professionnels <i>Inclus l'entremise de négociation, rédaction du bail, état des lieux</i>	4% annuel TTC à la charge du bailleur 4% annuel TTC à la charge du locataire

Patrice ATTALI conseil et expert immobilier

Sarl étude de la gare 4 rue thouin

75005 PARIS

SARL au capital de 8 000 €

SIREN B 407 784 172 RCS PARIS – code NAF 703 A

Carte Professionnelle : T. n° CPI 9401 2016 000 005 801

Caisse de Garantie : QBE France – T. 30.489,80 €